

Un **atelier chorale** vient d'ouvrir au collège !



Quand est-ce ?

Une heure par semaine de
13h00 à 13h55 le lundi
pour les 4^{ème} et 3^{ème} et le
jeudi pour les 6^{ème} et
5^{ème}.

Qu'est ce que c'est ?

C'est une heure de pratique
musicale (chant, instruments) par
semaine.

Qu'est ce que l'on joue /chante ?

Les répertoires varient en fonction
des projets de l'année. L'objectif est
de s'amuser et de proposer
éventuellement un spectacle
musical devant un public

Où est-ce ?

En salle de musique
(salle 302)

**Je ne fais pas de musique,
l'option chorale n'est pas
faite pour moi ?**

L'option chorale est ouverte à
tous les élèves du collège
qu'ils pratiquent ou non la
musique en dehors du cadre
scolaire.

Quel est l'objectif de l'atelier ?

Jouer de la musique en groupe et se
faire plaisir.

Tu pourras développer ton
expression orale par la maîtrise de
la voix (projection, diction, justesse),
développer aussi ta concentration et
ta capacité d'écoute par la pratique
instrumentale, gagner en aisance
en t'exprimant et te produisant
publiquement, t'engager dans un
projet collectif et du coup collaborer
avec tes camarades.